

S'inscrire à l'IEJ en M1?

Par Stigma, le 18/03/2008 à 02:14

Je voulais savoir s'il était possible de s'inscrire à l'IEJ pour préparer le concours du CRFPA pendant son année de maitrise (donc sans l'avoir validée). Ma question est en vue, évidemment, de l'année prochaine.

Quelqu'un sait?

Merci!

Par Kem, le 18/03/2008 à 10:56

Il me semble que oui.

Par jeeecy, le 18/03/2008 à 15:10

je conforme du moins pour nancy

Mais je pense que c'est valable partout en France

Par **Kem**, le **18/03/2008** à **15:57**

Pour Paris 1 et PAris 2 : c'est oui, j'ai vérifié entre-temps Mege not found or type unknown

Par Stigma, le 19/03/2008 à 01:14

Merci!

Question subsidiaire : est-ce que vous conseillez l'inscription à l'iej en M1 ?

Par Christine, le 19/03/2008 à 08:04

S'inscrire en M1 et à l'IEJ, c'est possible, et dans toutes les facs de france.

En revanche, il faut avoir une grosse capacité de travail. Faire un M1, en visant la mention, avec les TD à bien travailler, tout en révisant tout un tas de matières, sans compter le grand oral de droit fondamnetaux et de libertés fondamnetales, c'est pas évident.

Il est possible, après le M1, de tout réviser pendant l'été... mais il faut vraiment être une machine! Il me semble que c'est plus facile de concilier un M2 (notamment pro) et la préparation à l'IEJ: les emplois du temps sont plus conciliables et on a plus de recul sur les matières.

Mais ce n'est qu'un avis, il y a des étudiants qui enchaînent M1 et IEJ et réussissent.

Par jeeecy, le 19/03/2008 à 10:33

étant donne que les profs faisant les sujets du pré CAPA sont les mêmes que ceux de ta fac je dirai qu'il est donc plus facile de passer cet examen directement a la sortie du M1 où tu as encore les cours en tête

;)

mais ce n'est qu'un avis personnel Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **19/03/2008** à **11:27**

Tit exemple : moi je pourrais pas les passer directement, j'ai des bases trop anciennes en successions, régimes matrimoniaux et autres éléments de droit privé.

Sinon, la logique est bonne : quand c'est frais, c'est mieux. Ca s'oublie tellement vite quand on est dans la vie active ...

Par Christine, le 19/03/2008 à 18:10

Frais, c'est mieux,... c'est vrai. Mais le problème c'est que toutes les matières du CRFPA ne sont pas enseignées en M1, là où ça sera "frais" (par ex. si on choisit droit du travail ou droit de la famille). Sans compter que la note de synthèse ou les droits fondamentaux sont lourds à préparer et travailler.

Et puis, le "frais", c'est d'autant mieux quand c'est étudié en M2 : il y a de nombreux M2 dans les facs (des M2 pro, notamment), dont certains sont orientés directement vers la prépa du CRFPA : en plus d'un IEJ, ça encadre et prépare bien.

Et certains M2 droit privé permettent de bien réviser le droit des obligations, ainsi que le pénal, la procédure ou le commercial... en laissant du temps pour s'entraîner les samedis matin dans l'IEJ...

Par Stigma, le 19/03/2008 à 20:22

Le truoc'est qu'avec mes résultats en licence, j'suis pas vraiment sur de pouvoir choper un

M2... Image not found or type unknown

Par Kem, le 20/03/2008 à 09:11

Bon là y'a que la commission pédagogique qui peut répondre hein ... Sauf si t'es pété partout :twisted:

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **20/03/2008** à **11:08**

Je pense qu'il faut desacraliser l'examen d'entrée

J'étais certes inscrit a l'IEJ de Nancy mais comme j'etizs en Allemagne je n'ai assiste a aucun cours

ensuite je n'ai pas fait de prepa pré capa non plus

Ça coûte cher pour un résultat aléatoire

en fait les bons restent bons et les mauvais mauvais avec ou sas prepa

Je ne dis pas que je suis un bon, il faut juste avoir de la méthode

la seule chose que je recommande pour préparer cet examen, c'est la note de synthèse

tout le reste ce sont des examens classiques corrigés par des profs donc acessibles si on a révisé la matière correctement

Tout est question d'organisation et de méthode de travail

Et franchement en 1 mois et demi j'ai largement eu le temps e tout réviser (et même de beaucoup jouer sur internet, trop peut être...)

quant aux mises a jour de mes cours j'avais fait cela en Allemagne comme j'avais du temps mais ce n'est pas très long non plus

Donc en 2 mois je pense qu'on peut largement bien se préparer à cet examen

Par juliette, le 20/03/2008 à 12:51

Jeecy:

- Comment avais tu fait pour te préparer à la note de synthèse?
- Pour le grand oral comment avais tu fait pour t'entrainer ?

Par Kem, le 20/03/2008 à 12:59

8)

Y'en a qui sont simplement doués Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **20/03/2008** à **13:10**

[quote="juliette":1u6oj0ab]Jeecy:

- Comment avais tu fait pour te préparer à la note de synthèse?
- Pour le grand oral comment avais tu fait pour t'entrainer ?[/quote:1u6oj0ab]
 alors pour la note de synthèse je me suis tout simplement entraîné en en faisant régulièrement

et je me faisait corrigé par un ami professeur de droit

mais pour les notes de synthèse, je crois que dans les prépas parisiennes hyper chères, il y a une option juste pour la préparation à ces notes de synthèse.

Je pense que cette préparation est importante si vous ne vous etes pas entraines pendant l'année par l'intermédiaire de l'IEJ

Pour le grand oral, c'est plus de la culture que du juridjque dont on a besoin.

Après il faut savoir parler et bien organiser ses idées Image not found or type unknown

Par juliette, le 30/03/2008 à 19:43

Ok. merci jeecy

Par Marie Folie, le 14/10/2008 à 10:43

petite question pour ceux qui ont été ou sont insrits à l'IEJ NANCY:est ce que si on s'inscrit à l'exam avocat et que finalement on ne le passe pas ça nous décompte une possibilité de le passer ou non?

Et est-ce qu'on est obligé de passer les épreuves blanches?

Merci d'avance.

Par Murphys, le 14/10/2008 à 17:29

La réponse est non. Il faut te présenter aux exams pour cela.

Par Marie Folie, le 14/10/2008 à 19:29

Merci.